



PRIX 2018
**ÉNERGIES
CITOYENNES**



Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise : extension urbaine et développement durable vont de pair

Primée par les Prix Énergies Citoyennes dans la catégorie « Collectivités territoriales et EPCI de plus de 100 000 habitants », la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) associe sobriété, efficacité et diversification de l'énergie sans nuire au développement urbain ni à l'attractivité.

Ancienne ville nouvelle, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CA Cergy-Pontoise, 203 500 habitants) s'est construite sur des terres agricoles à la lisière du Parc Naturel Régional (PNR) du Vexin français. La collectivité reste attractive et construit près de 2 000 logements neufs par an. Pour autant, « nous ne voulions pas voir disparaître l'activité agricole », insiste Marc Denis, Vice-président en charge du développement durable.

Dans son dernier Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), adopté en octobre 2018, la CA Cergy-Pontoise réaffirme son opposition à l'artificialisation des sols. En juillet dernier, un Périmètre Régional d'Intervention Foncière (PRIF) a été proposé. Son objectif : interdire la construction sur certains terrains afin de préserver ceux-ci pour l'agriculture.

L'Agglomération cergypontaine s'est aussi engagée à rénover tout son éclairage public. Lancé en 2013 pour une durée de dix-huit ans, ce chantier vise à réduire les pannes et à limiter les consommations. « Nous sommes déjà à près de 40% d'économies », se félicite Marc Denis. Un bel exemple de sobriété, qui est une des lignes directrices du PCAET, avec l'efficacité, la diversification et la gouvernance.

Rénover des îlots d'habitation similaires

Par ailleurs, la collectivité travaille depuis deux ans sur la rénovation thermique d'un îlot d'habitation de 100 maisons presque identiques. Cette urbanisation par îlot,



Credit photo : CA Cergy-Pontoise.

Une chaufferie bois-énergie alimente le réseau de chauffage urbain.

VéLO2, le réseau de vélos en libre-service de Cergy-Pontoise.



Credit photo : Amine Becifi / CA Cergy-Pontoise.

qui remonte à la création de la ville nouvelle, est une opportunité : « Nous allons définir un cahier des charges-type pour le diagnostic et les travaux dans ces copropriétés. L'objectif étant de mutualiser les coûts et de générer des économies », témoigne l'élu cergypontain.

Soleil et bois-énergie

En matière de diversification, la collectivité a mené une première expérience solaire. Une centrale photovoltaïque a été posée sur le toit de l'hôtel de l'agglomération. Depuis 2009, une chaufferie bois-énergie de 25 MW alimente le réseau de chaleur du chauffage urbain. Une autre chaufferie bois de 400 kW a été inaugurée en 2011 au centre horticole intercommunal. Et pour les déplacements, VéLO2, système de vélos en libre-service, est à la disposition des habitants.

TÉMOIGNAGE

Marc Denis, Vice-Président de la CA Cergy-Pontoise en charge du développement durable :

« Un fort potentiel de production de biogaz à partir de la méthanisation »



credit photo : CA Cergy-Pontoise

« Nous avons déjà une station de méthanisation des boues d'épuration. Une étude montre un potentiel de production de biogaz sur notre territoire et celui du PNR Vexin : 15 000 logements pourraient être fournis en énergie. Cergy-Pontoise constituant un pôle logistique, nous travaillons à l'implantation de stations d'avitaillement de gaz naturel pour véhicules (GNV) et souhaitons que la flotte opérée par l'exploitant du réseau de bus évolue vers le GNV, voire le biogaz. Le Prix Énergies Citoyennes est un signe de reconnaissance et un levier politique. Outre la sobriété, l'efficacité et la diversification, la gouvernance est un axe stratégique. Gérer un réseau de chaleur, développer les énergies renouvelables, maîtriser les réseaux de gaz et d'électricité, chercher la cohérence entre énergie, urbanisation, mobilité... Cela doit être piloté en synergie au niveau de l'agglomération ».